

COVID-19

Joinville-le-Pont, le 15 avril 2020

Chers Joinvillais, Chères Joinvillaises,

Nous vivons actuellement un drame sanitaire sans précédent. J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui ont perdu un proche et tous ceux qui souffrent de près ou de loin de cette maladie. Je remercie aussi l'engagement sans faille des soignants et des personnes qui, au quotidien, sont à leur travail pour nous permettre de rester confinés.

Dans cette période si difficile pour vous tous, je suis à vos côtés tous les jours. Je dirige tous les matins une cellule de crise, aux côtés des cadres de la Ville, pour organiser les services municipaux et apporter des solutions vous permettant de vous protéger. Vous trouverez avec ce courrier une synthèse des mesures que nous avons mises en place.

Ma préoccupation actuelle est de vous permettre de porter un masque lorsque vous devez sortir de chez vous pour un des motifs autorisés. Le stock de masques chirurgicaux dont la Ville dispose grâce à l'aide de Région Ile-de-France, que je remercie pour son engagement et son aide, suffit à peine à couvrir les besoins des agents municipaux et des professionnels à qui nous en avons fait don (aides ménagères, professionnels de santé, personnes âgées en résidence autonomie, commerçants, etc.).

C'est pourquoi **j'ai décidé de commander 22 500 masques en tissu normés AFNOR auprès d'un fournisseur français.** Ces masques ne protègent pas contre le virus, vous le savez. Ils forment par contre une barrière évitant à chaque porteur éventuel de transmettre une charge virale par les voies aériennes.

Chaque Joinvillais - en dehors des enfants de maternelles et de crèche - aura le droit à un masque chacun. Il devra impérativement être lavé à 60°C avant toute utilisation et le plus souvent possible. Vous pouvez demander une dotation complémentaire de masques pour votre famille. Pour ce faire nous vous demandons de vous rendre sur le site de la Ville et de remplir le formulaire en ligne dédié. Vous n'aurez pas besoin de créer un compte pour cela. Il sera nécessaire par contre de justifier votre adresse et la composition de votre foyer. Si jamais vous n'avez pas accès à Internet ou bien si vous rencontrez des difficultés, une ligne téléphonique dédiée vous est ouverte : 01 49 76 60 69. La distribution de cette dotation complémentaire se fera avec l'aide de bénévoles et de personnel communal. La réception pourra donc prendre donc plusieurs jours et nous vous demandons d'être patients

Ces masques seront très probablement utiles pour la période de déconfinement. Je vous invite donc à en prendre soin.

Vous pouvez compter sur l'entière mobilisation de la Ville, et sur moi, afin de vous aider au quotidien.

Olivier DOSNE

Maire de Joinville-le-Pont
Conseiller Régional d'Île-de-France
membre de la Commission Santé



L'ORGANISATION DES SERVICES DE LA VILLE

Très rapidement il a fallu mettre en place le Plan de Continuité d'Activité de la Ville :

- le déploiement des services essentiels de terrain (CCAS, Guichet Unique, communication de crise, régies techniques, police municipale, fonctionnement des résidences autonomie, maintien de la structure d'hébergement d'urgence, ouverture des écoles et d'une crèche pour les enfants du personnel soignant et des forces de l'ordre) avec des équipes réduites au strict nécessaire et organisées par roulement. Cela représente environ une cinquantaine d'agents par jour. **Je les remercie pour leur mobilisation.**

La Ville fournit à tous ses agents qui travaillent sur le terrain les EPI nécessaires à l'accomplissement de leurs missions : gants, gel hydroalcoolique, masques chirurgicaux. Nous en fournissons aussi au personnel de l'éducation nationale.

- la mise en télétravail des autres services essentiels : les ressources humaines par exemple, les finances, le service informatique, le service juridique et marchés publics, l'urbanisme, l'infrastructure et les superstructures, le traitement des demandes au guichet unique, les inscriptions scolaires, etc. Les agents ne se déplacent en mairie qu'exceptionnellement.

D'autres services sont bien entendu en télétravail et essayent d'apporter des services aux Joinvillais : les professeurs de l'école de musique proposent à leurs élèves des cours en ligne, la bibliothèque propose à ses lecteurs des formations dématérialisées et des services numériques, etc. Ce sont 45 agents qui travaillent de chez eux tous les jours.

Enfin les autres agents sont placés soit en maintien à domicile (garde d'enfants), soit en arrêt, soit en autorisation spéciale d'absence pour confinement.

Tous les jours je coordonne la cellule de crise en lien avec le Directeur Général des Services et son équipe. Je suis aussi en lien avec les services préfectoraux.

LE LIEN AVEC LES SENIORS

Vous le savez, les personnes âgées sont les plus fragiles, à la fois sur le plan de la dangerosité du virus mais aussi sur le plan de l'isolement.

Le CCAS appelle chaque jour près de 150 seniors isolés, à leur demande ou à celle de leurs proches.

Nous avons également créé une grande chaîne de solidarité qui fonctionne très bien. Lorsque nous recevons des appels au Guichet Unique de personnes souhaitant de l'aide ou demandant de l'aide pour un proche (dans l'immense majorité des cas pour faire leurs courses ou pour mettre en place un portage de repas), le CCAS les contacte individuellement. Nous les mettons en relation avec un Joinvillais bénévole. Nous avons aujourd'hui bien plus de volontaires que de personnes en demande. Nous avons donc une réserve de personnes volontaires que nous contactons au fur et à mesure des demandes.

Par ailleurs, la plateforme d'entraide sur le site de la ville **ENTRE JOINVILLAIS** permet des contacts plus directs.

Dans nos résidences autonomie le lien est bien entendu plus direct puisque notre personnel est présent. Les résidents sont contactés tous les jours. Nous avons supprimé les repas collectifs au restaurant de la résidence Jaurès et nous les avons remplacés par des portages de repas à domicile. Cette offre a été intensifiée au maximum de ce que notre prestataire est capable de faire pour répondre à la demande croissante des seniors joinvillais extérieurs à nos résidences. Nous proposons aussi chaque jour dans nos résidences autonomie une livraison gratuite de pain pour éviter au maximum à nos résidents de sortir. **Nous avons aussi mis à disposition des masques chirurgicaux.**

L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE SIMONE VEIL ET DE LA CRÈCHE TRAMPOLINE

Nous ouvrons du lundi au vendredi l'école Simone Veil et la crèche Trampoline pour les enfants du personnel soignant, et maintenant, des forces de l'ordre et de sécurité. Les temps d'accueil sont ceux habituellement mis en place.

Le centre de loisirs était ouvert pendant les vacances d'avril pour ces enfants.

LE CONTRÔLE DES ATTESTATIONS

La Police municipale effectue, en plus de ses missions habituelles, les contrôles des attestations des personnes présentes sur la voie publique ou sur les routes joinvillaises.

La Ville met par ailleurs tous les jours devant la Mairie des attestations papier en libre-service pour celles et ceux qui ne pourraient les imprimer ou les copier. Nous en avons par ailleurs distribué chez les commerçants.

La Police Municipale remet également des attestations vierges aux administrés qui se présentent à l'accueil du poste et délivre des informations liées aux règles de confinement et de déplacement.

LES DONNS

La Ville a organisé la récupération d'équipements à destination des hôpitaux. Nous avons ainsi fourni 300 fioles de gel hydroalcoolique aux hôpitaux de St Maurice sur notre stock propre, et 157 kits complets (blouses, charlottes, sur-chaussures), 300 charlottes, 42 blouses à l'Hôpital Sainte Camille grâce à un don de la société Sogeres.

Nous avons aussi fourni près de 2000 masques chirurgicaux localement (aides ménagères, professionnels de santé, personnes âgées en résidence autonomie, commerçants, etc.).

LES MARCHÉS FORAINS

Vous le savez le gouvernement a décidé de fermer les marchés alimentaires estimant que les conditions d'organisation de ces marchés n'étaient pas compatibles avec les consignes de confinement nécessaires au ralentissement de l'épidémie.

Le gouvernement a proposé de mettre en place des dérogations à cette interdiction en posant plusieurs conditions :

- La dérogation ne portera que sur un marché une fois par semaine (ce qui est d'ailleurs contradictoire car cela va dans le sens d'une concentration des chalands dans un même endroit).

- Ce marché doit répondre à un besoin avéré d'approvisionnement de la population (remontée d'habitants ayant du mal à s'approvisionner, densité de population, carence des supermarchés) et très clairement sont visés ici les petits villages sans autres sources d'approvisionnement.

- Mettre en place des barrières sur l'intégrité du marché pour créer un sens unique de circulation, vérifier les attestations de sortie, filtrer les entrées pour éviter une trop grande concentration de personne dans le marché, gérer la file d'attente...ce qui vous le comprenez demande une main d'œuvre importante pour un marché de plein vent.

D'ailleurs certaines villes ayant obtenues des dérogations y renoncent finalement devant l'affluence.

La Ville a mis en place en plein accord avec les forains un système de points relais ou de livraison à domicile qui fonctionne très bien et qui a vocation à s'amplifier avec **la mise en place de points relais en semaine en complément de ceux le week-end. Ce sont près de 30 forains qui y participent.**

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Vous avez pu constater que le service d'enlèvement des ordures ménagères, des déchets verts et des encombrants fonctionne normalement. La régie de l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois fonctionne donc normalement pour l'instant. **Nous avons fourni des masques à ces agents.**

LA DÉSINFECTION DES RUES ET DU MOBILIER URBAIN

Compte tenu d'une part de la faible persistance du virus sur les surfaces et d'autre part de l'obligation générale de confinement, la charge virale dans l'environnement doit être considérée comme négligeable selon l'Agence Régionale de Santé. L'aspersion de javel ou autre désinfectant est inutile tout en étant dangereuse pour l'environnement précise l'agence.

LA COMMUNICATION

Notre canal d'information principal est la page Facebook de la Ville. Tous les jours nous actualisons les informations et diffusons les consignes des autorités sanitaires. Nous vous invitons donc à vous y rendre fréquemment. Nos autres principaux moyen de communication et d'information sont le site internet de la Ville, **les comptes Twitter et Instagram** ainsi que les panneaux d'information de la Ville.

Vous y trouverez également de multiples activités proposées par les services de la Ville, la bibliothèque par exemple.

LES CENTRES DE DÉPISTAGE

Actuellement, 3 centres de dépistages sont accessibles (sur orientation médicale uniquement) proches de Joinville : Saint-Mandé, Nogent et Champigny. Un quatrième centre vient d'ouvrir à Saint-Maur et j'ai proposé au Maire de Saint-Maur l'aide de la Ville de Joinville-le-Pont s'il le souhaitait. Ces centres de dépistages sont accessibles uniquement sur avis médical.

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

La période de confinement est malheureusement propice à une augmentation des violences intra familiales. Non seulement la Ville relaye les informations officielles (numéro d'urgence notamment) mais les pharmacies sont dorénavant des relais de l'alerte. Par ailleurs nous sommes en lien avec les services sociaux du département et le commissariat de Nogent.

LA POSTE

Le service postal est extrêmement perturbé. La fermeture des bureaux de poste à Joinville en début de confinement n'était pas admissible ne serait-ce que pour celles et ceux qui avaient besoin des services de la Banque Postale pour obtenir le versement de leurs prestations sociales. J'ai immédiatement contacté la Poste pour obtenir une continuité dans les services rendus aux Joinvillais. Ainsi le bureau de poste du bas de Joinville sera ouvert en semaine de 9h à 13h. Je n'ai toutefois pas encore l'assurance que des opérations bancaires puissent se réaliser.

L'AIDE SOCIALE AUX PLUS FRAGILES

Les travailleurs sociaux de la Ville sont disponibles pour les Joinvillais les plus fragiles qui ont à leur disposition un numéro de téléphone pour les joindre. Par ailleurs la Croix Rouge poursuit son activité avec 88 foyers bénéficiaires. Ce sont les agents de la Ville qui effectuent les livraisons des colis.